



MEPRIS, DESORGANISATION, DANGER !

STOP : CA SUFFIT !

FO JUSTICE MURET ALERTE

Aujourd'hui, les agents des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) du centre de détention de Muret tirent la sonnette d'alarme. **FO JUSTICE MURET** dénonce une situation devenue inacceptable, marquée par un manque flagrant d'anticipation, de moyens et de considération.

Dès l'ouverture du service, **FO JUSTICE MURET** constate l'absence totale de préparation sérieuse : aucun rendez-vous de travail, aucune concertation, une mise en place improvisée, loin des standards professionnels attendus. Cette inertie de la direction compromet dès le départ le bon fonctionnement du service.

FO JUSTICE MURET dénonce également des agents laissés pour compte, contraints d'assurer des missions d'extractions sans les équipements indispensables. Dans un contexte sécuritaire tendu, les personnels interviennent sans armement adapté, avec des gilets pare-balles périmés et des moyens de communication obsolètes.

Pour **FO JUSTICE MURET**, engager des agents sans sécurité est tout simplement inacceptable.

Le constat est tout aussi alarmant concernant les moyens matériels.

FO JUSTICE MURET souligne un parc de véhicules indigne : un véhicule inadapté aux extractions hospitalières, un seul véhicule léger et aucune solution de remplacement en cas de panne.

FO JUSTICE MURET exige des moyens cohérents avec les missions, notamment l'attribution d'un véhicule supplémentaire pour garantir une réelle capacité opérationnelle.

FO JUSTICE MURET dénonce également des blocages injustifiés en fin de journée, pénalisant l'équipe ELSP. En effet, celle-ci est maintenue au-delà de 16h10 en cas d'urgence médicale malgré l'absence des secours sur site, et nous demandons une limite de maintien fixée à 16h30, au-delà de laquelle l'équipe ne doit plus être bloquée.

FO JUSTICE MURET rappelle que les ELSP ne sont pas une variable d'ajustement, mais une unité spécialisée avec des missions précises : extractions, transferts, escortes, sécurisation intérieure et extérieure.

À cela s'ajoute une absence totale de reconnaissance du travail fourni.

FO JUSTICE MURET alerte sur des agents en poste fixe générant jusqu'à 30 heures supplémentaires par mois, sans prise en compte des contraintes ni des spécificités du service. Cet engagement mérite d'être reconnu à sa juste valeur.

Malgré un chef d'infrastructure responsable de l'équipe à l'écoute et engagé,

FO JUSTICE MURET constate que rien ne semble être entendu au niveau de la direction.

FO JUSTICE MURET exprime un ras-le-bol général.

FO JUSTICE MURET demande à la direction de lancer un groupe de travail afin que nous puissions apporter toute notre connaissance et que nous puissions œuvrer avec des équipements conformes et opérationnels, des moyens de matériels adaptés (véhicules et communication), une organisation claire, une écoute de notre direction et pour finir une véritable reconnaissance du travail des agents

FO JUSTICE MURET rappelle avec fermeté que le respect des agents n'est pas une option, tout comme leur sécurité.

FO JUSTICE MURET – Toujours aux côtés des agents.

FO Justice CD MURET – Le 02.04.2026

